

» Rien en effet ne seroit plus facile, si l'on
» cédoit, comme le proposent les Commissai-
» res de Sa Majesté Britannique, l'un des côtés
» de l'embouchure du fleuve *Saint Laurent*, &
» toute la rive méridionale de ce fleuve, jusques
» vis-à-vis de *Quebec*.

» Le Traité d'*Utrecht* ne pouvant fournir ni
» moyens, ni prétextes pour soutenir d'aussi
» vastes prétentions, il a fallu chercher des preu-
» ves étrangères à l'état de la question &c. &c. »

Le reste du Mémoire contient l'examen de ces articles.

II. Dès la première nouvelle de la prise des Vaisseaux l'*Alcide* & le *Lys* par les Anglois, le bruit s'étoit répandu que les Lettres de marque alloient être expédiées; mais loin de là, ni la reddition des Forts qu'on a nommés & qui a suivie celle de ces deux Vaisseaux, ni tout ce qui est arrivé depuis en *Amérique*, n'annoncent rien de semblable. Au contraire, l'on est toujours dans la pensée que les choses pourront reprendre le fil de la négociation, d'où se présenteroit, pendant cet hiver, un règlement définitif des limites en *Amérique* contestées par l'Angleterre. On ne laisse pas de continuer avec force les armemens qui se font dans les Ports de *Bourdeaux*, de la *Rochelle*, de *Nantes*, du *Havre*, de *Dieppe* & de *Boulogne*, où il y a déjà nombre de Bâtimens équipés, lesquels seroient prêts à mettre en mer, si le besoin venoit à le demander. Mais ce besoin ne paroît nullement prochain par la situation dans laquelle se trouve le *Cap-Breton* des mieux fortifié, & par l'Escadre de Mr. du Bois de la Mothe, qui est en partie dans le Port de *Loüisbourg*; outre que les troupes de débarquement que cette Escadre avoit

a